

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2015

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes CLEMENT Françoise, RATHIER Sébastien, DUGENETET Jacques, ROZANSKI Sigismond, VALLENSANT Pierre, FOLGUERAL Joël, SIMONIN Annie, DOITRAND Françoise.

Etaient absents : Madame BONNEFOND Germaine, qui a donné procuration à Madame CLEMENT Françoise - Madame GARRIVIER Laure, qui a donné procuration à Monsieur RATHIER Sébastien.

Secrétaire de séance : Monsieur ROZANSKI Sigismond.

I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2015 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 04 septembre 2015. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

II – TRAVAUX :

1 - DICT Fibre optique :

Nous sommes dans la phase d'étude concernant la pose de la fibre optique.

Secteurs concernés à partir du 19.10.2015 :

- D 61 depuis Luré jusqu'au pont de l'autoroute
- Depuis le pont de l'autoroute jusqu'au restaurant « Le Georget »

Des plans seront ensuite réalisés, précisant la possibilité de passage de la fibre en souterrain ou en aérien.

2 - Plateau traversant côté St Just en Chevalet :

Le plateau est terminé. La signalétique a été implantée.

De la terre végétale et des végétaux seront rapportés fin octobre vers le panneau d'entrée d'agglomération.

L'enrobé sur la RD1 sera finalement repris par le Conseil Départemental à partir du 19 octobre.

Le marquage résine ne sera réalisé qu'au printemps 2016 (nécessité d'attendre 1 mois après la pose de l'enrobé et risque de gel à cette période de l'année).

Le BET F2i a donc présenté sa facture à hauteur de 80%.

3 – Eglise :

L'ABF a été rencontrée (F. CLEMENT, J. DUGENETET, S. ROZANSKI). Elle a bien pris en compte les cartes postales témoins de l'aspect de l'église dans les années 1900.

Toutefois elle souhaite communiquer avec Monsieur GUYONNET, architecte du patrimoine. Nous sommes donc dans l'attente de ce contact.

4 – GASPAR :

La signature de la convention a été réalisée en mairie le 20 septembre 2015 à 11 h en présence de Monsieur Robert MARECHAL, représentant de la Fondation du Patrimoine, de l'association GASPAR, d'élus et de résidents sur la commune.

L'association GASPAR peut maintenant lancer les actions quelle souhaite proposer afin de récolter des fonds permettant d'aider au financement de la réhabilitation de l'église (vitreaux plus particulièrement).

5 - Toiture de la chapelle :

Suite au RDV du 6 octobre avec l'entreprise « Les couvreurs du Forez », un devis nous sera proposé.

6 - Mise en accessibilité des WC publics et création d'un local personnel pour l'employé communal :

L'ébauche du projet a été soumise à Madame FRANCISCO, ABF. Un dossier pourra donc être déposé auprès de la DDT en tenant compte de ses préconisations.

La demande d'aide sur l'enveloppe de solidarité devrait être notifiée en octobre novembre en commission au CD42.

Montant maximal : 6 200,00 €

La demande d'aide sur l'enveloppe parlementaire de Monsieur Maurice VINCENT devrait également être notifiée en novembre.

Montant : 9 000,00€

Le dossier auprès de la DDT ne sera déposé qu'après validation de ces aides.

III – FINANCES :

1 - CCID (Commission Communale des Impôts Directs) :

Elle est programmée pour le lundi 12 octobre 2015 à 20h30.

Le projet de lancement de la procédure « Biens sans Maître » sur la parcelle AA69 sera proposé aux membres de la commission qui, s'ils en sont d'accord, signeront une attestation.

2 – SIEL :

Les membres du Conseil Municipal approuvent le renouvellement de la compétence Service d'Assistance à la Gestion Énergétique. Coût : 195 €

3 - Voirie 2016 :

Le dossier de demande d'aide pour la voirie 2016 a été déposé auprès du Conseil Départemental.

IV – P.L.U. :

Suite à la venue en mairie de Monsieur ROCLE, du BET Aptitudes Aménagement, jeudi 1^{er} octobre, de nombreux points ont été précisés. Le premier zonage qui a pu être dégagé est donc débattu avec les membres du conseil municipal qui sont invités à participer à une présentation aux services de la DDT le 8 octobre 2015. Une présentation aux PPA (Personnes Publiques Associées) sera programmée dès que possible.

V – COMPTES RENDUS DE REUNIONS :

1 - Commission d'accessibilité :

Une commission d'accessibilité doit être mise en place au niveau de la CCVAI.

Les membres du conseil municipal valident et délibèrent favorablement pour la participation de Madame Françoise CLEMENT à cette commission.

2 - Conseils communautaires du 3 septembre et du 1^{er} octobre 2015 :

→ cf bilan sur le site de la CCVAI (travaux de la maison de retraite prolongés d'1 an, possibilité pour les associations d'emprunter le bus mis à disposition par la société Infocom, mise en place de conteneurs pour récupérer les cartons dans les communes les plus éloignées, achat d'un broyeur d'occasion, échanges sur la Loi NOTRe, et les éventuelles possibilités de fusions de Communautés de Communes,...)

VI – QUESTIONS DIVERSES :

1 - Noël des Anciens :

La date du 12 décembre est officiellement retenue.

2 - Bulletin municipal :

Un premier partage des tâches est réalisé avec mise en commun des premiers articles à l'occasion de la prochaine réunion du conseil municipal.

La séance est levée.